

Formation générale des adultes

Cours et leçons et suivi pédagogique	+	Autres tâches professionnelles (ATP)	=	
Cours et leçons et suivi pédagogique 800 heures annuellement		Général 7 heures par semaine 280 heures annuellement Incluant les heures consacrées aux journées pédagogiques en sus des 32 heures, le cas échéant		32 heures en moyenne par semaine dont
=		+		29 heures en moyenne par semaine au centre et
20 heures en moyenne 800 heures annuellement		ATP Perso 5 heures par semaine 200 heures annuellement		3 heures en moyenne par semaine à l'endroit et au moment déterminé par l'enseignante
		=		1 280 heures annuellement
		12 heures en moyenne 480 heures annuellement		

Formation générale des adultes

Tâche éducative (TÉ)

À l'éducation des adultes, le cœur de la tâche est composé des trois éléments suivants. Ceux-ci totalisent **20 heures** par semaine.

- A) Présentation des cours et leçons
- B) Suivi pédagogique lié à la spécialité et requis par la direction
- C) Les 32 heures consacrées à des journées pédagogiques

Autres tâches professionnelles (ATP)

En plus de l'élément central de la tâche, les **12 heures**, appelées « autres tâches professionnelles » complètent la tâche globale. Ces 12 heures se composent de trois volets :

1) ATP – Général (6 h 56)

- Accueil et déplacements;
- Rencontres (spécialité, cycle, matière, concertation...);
- Échanges, communications, suivis, imprévus;
- Comités
- Activités étudiantes

2) ATP – Perso (2 heures)

- Tâches **déterminées par l'enseignante**
- Moment déterminé par l'enseignante, dans l'amplitude.
- À faire à l'école.

3) ATP – Perso+ (3 heures)

- Tâches **déterminées par l'enseignante.**
- Moment déterminé par l'enseignante
- Au lieu **choisi** par l'enseignante

Les tâches faites dans les ATP – Perso peuvent être, notamment :

- Préparation d'activités de formation et d'éveil;
- Lecture de documents;
- Photocopies;
- Correction...